NOTICE OF INTENTION TO AMEND BY-LAW Z-6, A BY-LAW TO ADOPT A MUNICIPAL PLAN FOR THE CITY OF FREDERICTON

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that the Council of the City of Fredericton intends to consider a proposed by-law to amend By-law No. Z-6, A By-law to Adopt a Municipal Plan for the City of Fredericton.

The purpose of the proposed by-law is to amend subsection 2.1.1(21)(iv) to permit the subdivision of an unserviced lot within the Growth Boundary with an area less than the minimum 4-hectare lot area requirement for the lands shown on the attached map.

The Council has set the regular meeting of the Council on Monday, November 9, 2026 commencing at 7:30 p.m. in the Council Chamber, City Hall, Queen Street, Fredericton as the time and place for the public presentation of the proposed amendment.

AVIS D'INTENTION DE MODIFIANT L'ARRÊTÉ N^{O} Z-6 RELATIF À L'ADOPTION D'UN PLAN MUNICIPAL POUR LA VILLE DE FREDERICTON

PAR LES PRÉSENTES, UN AVIS PUBLIC EST DONNÉ par lequel le conseil municipal de la Ville de Fredericton envisage d'examiner un projet d'arrêté modifiant l'arrêté n^{o} Z-6 relatif à l'adoption d'un plan municipal pour la Ville de Fredericton.

Le projet d'arrêté vise à modifier le sous-alinéa 2.1.1(21)(iv) afin de permettre le lotissement d'un terrain non desservi situé à l'intérieur du périmètre de croissance et dont la superficie est inférieure à la superficie minimale requise de 4 hectares, pour les terrains indiqués sur la carte ci-jointe

La modification proposée fera l'objet d'une présentation publique au cours de la réunion ordinaire du conseil du lundi 9 novembre 2026 à 19 h 30, dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville, sur la rue Queen, à Fredericton.

